

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de Convocation : 30/03/2026

Date d'Affichage : 30/03/2026

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : 10

VOTANTS : 10

Vu l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et de la Famille,
L'an deux mil vingt-six, le 14 avril à 18h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN,
président du CCAS.

Etaient présents : Mr Pierre BARRIE, Mr Thierry BRUN, Mme Claude COLLINEAU,
Mme Isabelle CORNELOUP, Mme Nadine DAGUENET,
Mr Dominique GRANDPIERRE, Mme Monique MORNACCO,
Mr Yacines NAIMI, Mme Sophie NAUDI-BONNEMAISON
Mme Claudine QUERREC.

Absentes excusées : Mme Marie-Claude BOISMARTEL pouvoir à Mme MORNACCO.

Monsieur BARRIE a été élu Secrétaire de séance.

Délib3 Subventions versées aux associations au BP CCAS 2026

Le Conseil d'Administration du CCAS de Margency,
Après avoir entendu l'exposé du Président, Monsieur Thierry BRUN concernant les
demandes de subventions,

DECIDE de subventionner les associations suivantes au budget primitif du CCAS 2026 :

- Les Amis de Gianpaolo 1000 euros,
- Vie Libre 200 euros,
- JALMALV 300 euros,
- Donneurs de sang bénévoles Montmorency 100 euros,
- ELHAN 220 euros,

Le Président certifie le caractère
Exécutoire de cet acte dès
Sa transmission en Sous-Préfecture
Affiché le



Fait à Margency, le 20 avril 2026

Le Président

Thierry BRUN

Reçu de réception en préfecture
083-269300757-20260420-PE-30472026-DE
Date de réception préfecture: 21/04/2026

